



Disclaimer: unless otherwise agreed by the Council of UPOV, only documents that have been adopted by the Council of UPOV and that have not been superseded can represent UPOV policies or guidance.

This document has been scanned from a paper copy and may have some discrepancies from the original document.

---

Avertissement: sauf si le Conseil de l'UPOV en décide autrement, seuls les documents adoptés par le Conseil de l'UPOV n'ayant pas été remplacés peuvent représenter les principes ou les orientations de l'UPOV.

Ce document a été numérisé à partir d'une copie papier et peut contenir des différences avec le document original.

---

Allgemeiner Haftungsausschluß: Sofern nicht anders vom Rat der UPOV vereinbart, geben nur Dokumente, die vom Rat der UPOV angenommen und nicht ersetzt wurden, Grundsätze oder eine Anleitung der UPOV wieder.

Dieses Dokument wurde von einer Papierkopie gescannt und könnte Abweichungen vom Originaldokument aufweisen.

---

Descargo de responsabilidad: salvo que el Consejo de la UPOV decida de otro modo, solo se considerarán documentos de políticas u orientaciones de la UPOV los que hayan sido aprobados por el Consejo de la UPOV y no hayan sido reemplazados.

Este documento ha sido escaneado a partir de una copia en papel y puede que existan divergencias en relación con el documento original.

## UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES

GENÈVE

## CONSEIL

Dix-septième session ordinaire  
Genève, 12 - 14 octobre 1983

## COMPTE RENDU DES DECISIONS DU CONSEIL

adopté par le Conseil

Ouverture de la Session

1. Le Conseil de l'Union internationale pour la protection des obtentions végétales (UPOV) a tenu sa dix-septième session ordinaire à Genève du 12 au 14 octobre 1983.
2. La session a été présidée par M. W. Gfeller (Suisse), Président du Conseil.
3. La liste des participants figure à l'annexe I du présent compte rendu.
4. Un compte rendu plus détaillé sera établi peu après la session et sera adopté par correspondance.

Adoption de l'ordre du jour

5. Le Conseil adopte l'ordre du jour tel qu'il figure dans le document C/XVII/1.

Exposés et débats sur le thème "génie génétique et amélioration des plantes"

6. Le Conseil consacre sa séance du 12 octobre à des exposés et à des débats sur le thème "nomenclature". Les actes de ce symposium feront l'objet d'une publication particulière et seront également publiés dans "Plant Variety Protection".

Situation actuelle, problèmes qui se posent et progrès réalisés dans les domaines législatif, administratif et technique

7. Le Conseil prend note des déclarations faites sous ce point de l'ordre du jour.
8. A la suite des renseignements fournis par le représentant de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) sur la situation du système d'information sur les semences de la FAO, et en particulier sur le sous-système consacré aux cultivars, le Conseil fait sien le voeu exprimé par le Secrétaire général que l'UPOV soit invitée à se faire représenter par des observateurs à la vingt-deuxième session de la Conférence de la FAO, qui se tiendra prochainement.

9. Le Conseil prend note des renseignements fournis par le représentant de la Commission des Communautés européennes, selon lesquels la Commission vient de proposer aux Etats membres des Communautés que des mesures soient prises en vue de l'établissement d'un système commun européen de protection des obtentions végétales à caractère optionnel et auquel les Etats européens non membres des Communautés pourraient être admis à participer. Il prend aussi note du fait qu'un tel système serait en tout état de cause organisé en liaison étroite avec l'UPOV et serait fondé sur les réalisations passées et futures de celle-ci. Le Secrétaire général se félicite des conditions dans lesquelles le plan a été présenté et signale l'expérience positive qui a été acquise dans le cas parallèle de la participation de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) dans la préparation de la Convention sur le brevet européen.

10. Le Conseil prend également note du contenu des documents C/XVII/5, 6, 6 Add., 7 et 8. La Délégation de la Belgique attire l'attention sur le fait que, par suite de la conclusion d'un avenant à l'accord bilatéral entre la République fédérale d'Allemagne et la Belgique, intervenue le 7 octobre 1983, les parenthèses entourant l'indication "DE" doivent être supprimées dans le document C/XVII/5, dans l'entrée Bégonia X tuberhybrida Voss.

11. Le Conseil confie au Comité consultatif l'examen des mesures éventuelles, suggérées en séance, visant à accélérer à l'avenir les débats du Conseil sur le présent point de l'ordre du jour.

Compte rendu du Président sur les travaux des vingt-septième et vingt-huitième sessions du Comité consultatif

12. Le Conseil prend note du rapport sur les travaux de la vingt-septième session du Comité consultatif figurant au paragraphe 3 du document C/XVII/2 Add., ainsi que du rapport oral du Président sur les travaux de la vingt-huitième session.

13. Sur la base des recommandations faites par le Comité consultatif, le Conseil décide ce qui suit :

i) le symposium qui se tiendra en 1984 dans le cadre de la dix-huitième session ordinaire du Conseil aura pour thème "les brevets industriels et les certificats d'obtention végétale - leurs domaines d'application et les possibilités de démarcation";

ii) il ne sera pas tenu de réunions avec les organisations internationales en 1984;

iii) sous réserve des décisions qui pourront être prises par le Conseil à sa prochaine session ordinaire, le programme de l'année 1985 ne devrait pas prévoir la tenue d'un symposium dans le cadre de la dix-neuvième session ordinaire du Conseil, mais la tenue d'une réunion avec les organisations internationales; le Secrétaire général devra établir le projet de budget en conséquence;

iv) un symposium devrait être tenu en 1986, dans le cadre de la vingtième session ordinaire du Conseil, au cours de laquelle sera célébré le vingt-cinquième anniversaire de la signature de la Convention UPOV; le compte rendu de ce symposium pourra revêtir la forme d'une publication commémorative (Festschrift).

14. Le Conseil prend note avec gratitude de l'intention des autorités françaises d'accueillir la vingtième session ordinaire du Conseil, en 1986, pour marquer le vingt-cinquième anniversaire de la signature de la Convention UPOV. Les dispositions en vue de l'organisation de cette manifestation seront prises de concert par la délégation de la France et le Bureau de l'Union et seront portées à l'attention du Comité consultatif.

15. Le Conseil délègue au Comité consultatif le pouvoir de décider sur la proposition tendant à constituer un petit comité chargé d'examiner les besoins de l'Union du point de vue du programme et des finances au-delà de l'exercice qui suit. Du fait que la mise en place d'un petit comité au sein d'une organisation qui est déjà elle-même petite est une tâche difficile, le Secrétaire général fait savoir que le plus judicieux serait de charger le Comité consultatif lui-même de cet examen.

Rapport du Secrétaire général sur les activités de l'Union en 1982 et durant les neuf premiers mois de 1983

16. Le Conseil approuve à l'unanimité le rapport du Secrétaire général figurant dans le document C/XVII/2 et dans son additif (document C/XVII/2 Add.).

Rapport du Secrétaire général sur sa gestion et sur la situation financière de l'Union en 1982

17. Le Conseil approuve à l'unanimité le rapport du Secrétaire général figurant dans le document C/XVII/3 et le félicite de sa bonne gestion.

Présentation du rapport concernant la vérification des comptes de l'année 1982

18. Le Conseil prend note du rapport figurant à l'annexe B du document C/XVII/3 et approuve les comptes de l'Union de l'exercice 1982.

Etat d'avancement des travaux du Comité administratif et juridique

19. Le Conseil approuve à l'unanimité le rapport sur l'état d'avancement des travaux du Comité administratif et juridique figurant dans le document C/XVII/9.

20. Il prend note, en l'approuvant, du programme des travaux futurs de ce comité décrit dans le document C/XVII/9, sous réserve de l'addition des questions résultant de la présente session, et en particulier de l'examen des incidences de la nécessité pour certains Etats membres, soumis à des conditions climatiques particulières, d'apporter des compléments aux rapports d'examen fournis par d'autres Etats membres (cette question nécessitera peut-être aussi un examen au sein du Comité technique).

Etat d'avancement des travaux du Comité technique et des groupes de travail techniques

21. Le Conseil approuve à l'unanimité le rapport sur l'état d'avancement des travaux du Comité technique et des groupes de travail techniques figurant dans le document C/XVII/10 et dans son additif (document C/XVII/10 Add.).

22. Il prend note, en l'approuvant, du programme des travaux futurs de ces organes décrit dans les documents susmentionnés.

23. Conformément à la requête exprimée dans la paragraphe 10 du document C/XVII/10 Add., le Conseil prie instamment les Etats membres de mettre en application les décisions prises par l'UPOV, dans leur intégralité et sans délai, et d'utiliser les formulaires et documents adoptés par l'UPOV.

Accord de siège avec la Confédération suisse

24. Le Conseil prend note avec gratitude de la décision du Conseil fédéral suisse, prise le 26 septembre 1983, d'autoriser l'accord de siège proposé entre la Confédération suisse et l'UPOV.

Examen et approbation du programme et du budget de l'Union pour 1984

25. Le débat se déroule sur la base du document C/XVII/4 et sur des extraits modifiés de ce document, lesquels figurent dans le document CC/XXVIII/4. Ces extraits sont reproduits à l'annexe II du présent compte rendu.

26. Le Conseil approuve le budget de l'Union pour 1984 et les contributions annuelles des Etats membres tels qu'ils figurent à l'annexe II du présent compte rendu. La délégation des Etats-Unis d'Amérique fait savoir que le budget ne répond pas aux conditions fixées par son Gouvernement pour les budgets des organisations internationales, et se dissocie par conséquent de son adoption.

Calendrier des réunions pour 1984

27. Le Conseil approuve le calendrier des réunions pour 1984 figurant dans le document C/XVII/12 Rev. 2.

Elections

28. Le Conseil procède aux élections suivantes :

- i) M. J. Rigot (Belgique) est élu Président du Conseil;
- ii) M. S.D. Schlosser (Etats-Unis d'Amérique) est élu Vice-président du Conseil;
- iii) M. J.-M. Elena Rossello (Espagne) est élu Président du Comité technique;
- iv) M. R. Guy (Suisse) est élu Vice-président du Comité technique;
- v) M. F. Espenhain (Danemark) est élu Vice-président du Comité administratif et juridique;
- vi) Mme Valerie Silvey (Royaume-Uni) est élue Présidente du Groupe de travail technique sur l'automatisation et les programmes d'ordinateur.

29. Le Conseil fait sienne la proposition faite par le Comité technique, selon laquelle les groupes de travail techniques ne devraient pas avoir de vice-présidents.

30. Le présent compte rendu a été adopté à l'unanimité par le Conseil à sa séance du 14 octobre 1983.

[Les annexes suivent]

## ANNEX I/ANNEXE I/ANLAGE I

LIST OF PARTICIPANTS/LISTE DES PARTICIPANTS/TEILNEHMERLISTE

## I. MEMBER STATES/ETATS MEMBRES/VERBANDSSTAATEN

BELGIUM/BELGIQUE/BELGIEN

- M. J. RIGOT, Ingénieur en chef, Directeur au Ministère de l'agriculture, 36, rue de Stassart, 1050 Bruxelles
- M. R. D'HOOGH, Ingénieur principal, Chef de service, "Protection des obtentions végétales," Ministère de l'agriculture, 36, rue de Stassart, 1050 Bruxelles

DENMARK/DANEMARK/DÄNEMARK

- Mr. H. SKOV, Chief of Administration, Statens Planteavlkontor, Virumgaard, Kongevejen 83, 2800 Lyngby
- Mr. F. ESPENHAIN, Head of Office, Plantenyhedsnaevnet, Tystofte, 4230 Skaelskør

FRANCE/FRANKREICH

- M. Y. VAN HAECKE, Sous-directeur des productions végétales, Ministère de l'agriculture, 3, rue Barbet de Jouy, 75007 Paris
- M. M. SIMON, Secrétaire général, Comité de la protection des obtentions végétales, 17, avenue de Tourville, 75007 Paris

GERMANY (FED. REP. OF)/ALLEMAGNE (REP. FED. D')/DEUTSCHLAND (BUNDESREPUBLIK)

- Dr. D. BÖRINGER, Präsident, Bundessortenamt, Postfach 61 04 40, 3000 Hannover 61

HUNGARY/HONGRIE/UNGARN

- Dr. B. SZALOCZY, Director General, Institute for Plant Production and Qualification, Ministry of Agriculture and Food, Kisrokus u. 15/a, 1525 Budapest 114
- Dr. J. BOBROVSZKY, Head of Division, Legal and International Department, National Office of Inventions, P.O. Box 552, 1370 Budapest 5

IRELAND/IRLANDE/IRLAND

- Mr. P.J. O'LEARY, Controller of Plant Breeders' Rights, Agriculture House, Kildare Street, Dublin 2

ISRAEL

- Dr. H. GELMOND, Chairman, Plant Breeders' Rights Council, Agricultural Research Organization, Volcani Center, P.O. Box 6, Bet Dagan 50 250

ITALY/ITALIE/ITALIEN

- Prof. S. SAMPERI, Directeur, Office national des brevets, Via Molise 19, Rome
- Dr. B. PALESTINI, Chief Inspector, Ministry of Agriculture and Forestry, 20, Via XX Settembre, 00187 Rome

JAPAN/JAPON/JAPAN

- Mr. T. ISHIKI, Deputy Director, Seeds and Seedlings Division, Agricultural Production Bureau, Ministry of Agriculture, Forestry and Fisheries, 1-2-1, Kasumigaseki, Chiyoda-ku, Tokyo
- Mr. T. KATO, First Secretary, Permanent Mission of Japan, 10, avenue de Budé, 1202 Geneva, Switzerland

NETHERLANDS/PAYS-BAS/NIEDERLANDE

- Mr. W.F.S. DUFFHUES, Director, Field Crops and Horticulture, Ministry of Agriculture and Fisheries, Bezuidenhoutseweg 73, The Hague
- Mr. M. HEUVER, Chairman, Board for Plant Breeders' Rights, Nudestraat 11, 6700 AC Wageningen
- Mr. K.A. FIKKERT, Legal Adviser, Ministry of Agriculture and Fisheries, Bezuidenhoutseweg 73, The Hague
- Mr. F. SCHNEIDER, Head, Department of Horticultural Botany, RIVRO, c/o IVT, B.P. 16, 6700 AA Wageningen

NEW ZEALAND/NOUVELLE-ZELANDE/NEUSEELAND

- Mr. F.W. WHITMORE, Registrar of Plant Varieties, Plant Varieties Office, P.O. Box 24, Lincoln, Canterbury

SOUTH AFRICA/AFRIQUE DU SUD/SÜDAFRIKA

- Dr. J. LE ROUX, Agricultural Counsellor, South African Embassy, 59, Quai d'Orsay, 75007 Paris, France
- Mr. D.C. LOURENS, Deputy Director, Department of Agriculture, Division of Plant and Seed Control, Private Bag X179, Pretoria

SPAIN/ESPAGNE/SPANIEN

- Dr. F. MIRANDA DE LARRA Y ONIS, Director, Instituto Nacional de Semillas y Plantas de Vivero, José Abascal, 56, Madrid 3
- Dr. J.R. PRIETO HERRERO, Consejero para Asuntos Agronomicos y de Pesca, Delegacion Permanente de España, 70, rue de Lausanne, Genève, Suisse
- M. J.-M. ELENA ROSSELLO, Chef du Registre des variétés, Instituto Nacional de Semillas y Plantas de Vivero, José Abascal 56, Madrid 3

SWEDEN/SUEDE/SCHWEDEN

- Mr. S. MEJEGÅRD, President of Division of the Court of Appeal, Armfeltsgatan 4, 115 34 Stockholm
- Mr. A.O. SVENSSON, Head of Office, Statens växtsortnämnd, 171 73 Solna

SWITZERLAND/SUISSE/SCHWEIZ

- Dr. W. GFELLER, Leiter des Büros für Sortenschutz, Bundesamt für Landwirtschaft, Mattenhofstrasse 5, 3003 Bern
- M. R. GUY, Chef de service chargé de l'examen, Station fédérale de recherches agronomiques de Changins, 1260 Nyon

UNITED KINGDOM/ROYAUME-UNI/VEREINIGTES KÖNIGREICH

- Mr. F.H. GOODWIN, Controller of Plant Variety Rights, Plant Variety Rights Office, White House Lane, Huntingdon Road, Cambridge CB3 0LF
- Ms. J.M. ALLFREY, Deputy Controller, Plant Variety Rights Office, White House Lane, Huntingdon Road, Cambridge CB3 0LF

UNITED STATES OF AMERICA/ETATS-UNIS D'AMERIQUE/VEREINIGTE STAATEN VON AMERIKA

- Mr. S.D. SCHLOSSER, Attorney, Office of Legislation and International Affairs, Patent and Trademark Office, Department of Commerce, Washington, D.C. 20231

II. OBSERVER STATES/ETATS OBSERVATEURS/BEOBACHTERSTAATEN

ARGENTINA/ARGENTINE/ARGENTINIEN

- Dr. H.C. GONZALEZ, Second Secretary, Permanent Mission of Argentina, 110 Avenue Louis Casai, 1215 Geneva 15, Switzerland

AUSTRIA/AUTRICHE/ÖSTERREICH

- Dr. J. STEINBERGER, Abteilungsleiter, Bundesanstalt für Pflanzenbau, Postfach 64, 1201 Wien

EGYPT/EGYPTE/ÄGYPTEN

- Dr. A.-R.H. SHEHATA, Deputy Director for Research, Agricultural Research Center, Ministry of Agriculture and Agrarian Reform, Giza, Cairo
- M. M. DAGHASH, Conseiller, Mission permanente, 72, rue de Lausanne, 1202 Genève, Suisse

PANAMA

- Mme C. VASQUEZ, Attaché scientifique, Mission permanente, 63, rue de Lausanne, 1202 Genève, Suisse

POLAND/POLOGNE/POLEN

- M. J. VIRION, Chef-expert au Ministère de l'agriculture et de l'économie alimentaire, 30, rue Wspolna, Warszawa

YUGOSLAVIA/YOUGOSLAVIE/JUGOSLAWIEN

- Mr. D. JELIC, Diplomagraringenieur, Bundesministerium für Landwirtschaft, Bul. Avnoja 104, 11050 Belgrad

ZIMBABWE/SIMBABWE

- Dr. S.C. MUCHENA, Deputy Secretary, Ministry of Agriculture, Private Bag 7701, Causeway, Harare

III. INTERGOVERNMENTAL ORGANIZATIONS/  
ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES/  
ZWISCHENSTAATLICHE ORGANISATIONEN

COMMISSION OF THE EUROPEAN COMMUNITIES (CEC)/COMMISSION DES COMMUNAUTES EUROPEENNES (CCE)/KOMMISSION DER EUROPÄISCHEN GEMEINSCHAFTEN (KEG)

M. D.M.R. OBST, Administrateur principal, Commission des Communautés Européennes, 200, rue de la Loi (Loi 84-7/9), 1049 Bruxelles, Belgique

FOOD AND AGRICULTURE ORGANIZATION OF THE UNITED NATIONS (FAO)/ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE (FAO)/ERNÄHRUNGS- UND LANDWIRTSCHAFTSORGANISATION DER VEREINTEN NATIONEN (FAO)

Dr. W.P. FEISTRITZER, Chief, Seed Service, Plant Production and Protection Division, Via delle Terme di Caracalla, 00100 Roma, Italy

INTERNATIONAL BOARD FOR PLANT GENETIC RESOURCES (IBPGR)/CONSEIL INTERNATIONAL DES RESSOURCES PHYTOGENETIQUES (CIRP)/INTERNATIONALER RAT FÜR PFLANZENGENETISCHE RES-SOURCEN (IBPGR)

M. P.M. PERRET, Genetic Resources Officer, Via delle Terme di Caracalla, 00100 Roma, Italy

IV. OFFICERS/BUREAU/VORSITZ

Dr. W. GFELLER, President  
Mr. J. RIGOT, Vice-President

V. OFFICE OF UPOV/BUREAU DE L'UPOV/BÜRO DER UPOV

Dr. A. BOGSCH, Secretary-General  
Dr. H. MAST, Vice Secretary-General  
Dr. M.-H. THIELE-WITTIG, Senior Counsellor  
Mr. A. HEITZ, Senior Officer  
Mr. A. WHEELER, Senior Officer  
Mr. K. SHIOYA, Associate Officer

VI. OFFICE OF WIPO/BUREAU DE L'OMPI/BÜRO DER WIPO

Mr. M. LAGESSE, Controller

[Annex II follows/  
L'annexe II suit/  
Anlage II folgt]

## ANNEXE II

TABLEAU I - RECAPITULATION DU BUDGET  
(en milliers de francs)

|   | Budget<br>proposé à<br>l'origine<br>pour 1984 | Propositions révisées par<br>le Comité consultatif |                        |                               |
|---|---|--|------------------------|-------------------------------|
|   |   | Réduction<br>de<br>programme                       | Réduction<br>des coûts | Budget<br>révisé pour<br>1984 |
| <b>RECETTES</b>   |   |  |                        |                               |
| Contributions   | 1.644   | -33  | -11                    | 1,600 <sup>(a)</sup>          |
| Recettes diverses   |   |  |                        |                               |
| - Publications  | 5   |  |                        | 5                             |
| - Autres  | 40  |  |                        | 40                            |
|   | <u>1.689</u>                                  | <u>-33</u>   | <u>-11</u>             | <u>1.645</u>                  |
| <b>DEPENSES</b>   |   |  |                        |                               |
| UV.10 <u>Personnel</u> : Traitements et dépenses<br>communes de personnel | 1.017   |  | -7                     | 1.010                         |
| <u>Voyages officiels</u> :  |   |  |                        |                               |
| - <u>Missions</u> [Fonctionnaires]  |   |  |                        |                               |
| UV.04 - Groupes de travail techniques                                     | 9   |  |                        |                               |
| UV.09 - Relations avec les gouvernements<br>et les organisations          | 27  |  |                        |                               |
| - Total partiel   | 36  |  |                        | 36                            |
| - <u>Voyages de tiers</u> [non fonctionnaires]                            |   |  |                        |                               |
| UV.01 - Conseil : orateurs du symposium                                   | 9   |  |                        | 9                             |
| <u>Services contractuels</u> :  |   |  |                        |                               |
| - <u>Conférences</u>  |   |  |                        |                               |
| UV.01 - Conseil   | 11  |  |                        |                               |
| UV.02 - Comité consultatif  | 9   |  |                        |                               |
| UV.03 - Comité technique  | 11  | -3   |                        |                               |
| UV.05 - Comité administratif et juridique                                 | 23  | -7   |                        |                               |
| UV.06 - Réunion avec les org. internationales                             | 7   | -7   |                        |                               |
| - Total partiel   | 61  |  | -1                     | 43                            |
| UV.07 - <u>Impressions</u> : Information et documentation                 | 62  | -16  |                        | 46                            |
| UV.07 - <u>Autres</u> : Information et documentation                      | 4   |  |                        |                               |
| UV.11 : Dépenses de soutien du programme                                  | 6   |  |                        |                               |
| - Total partiel   | 10  |  |                        | 10                            |
| UV.11 <u>Dépenses générales de fonctionnement</u> :<br>location de locaux | 39  |  |                        | 39                            |
| UV.11 <u>Fournitures</u>  | 3   |  |                        | 3                             |
| UV.11 <u>Mobilier et matériel</u>   | 5   |  |                        | 5                             |
| UV.11 <u>Autres dépenses</u>  | 12  |  |                        | 12                            |
| Total partiel : DEPENSES PROPRES A L'UPOV                                 | <u>1.254</u>                                  | <u>-33</u>   | <u>-8</u>              | <u>1.213</u>                  |
| *UV.12 Dépenses communes  | 435   |  | -3                     | 432                           |
| TOTAL GENERAL   | <u>1.689</u>                                  | <u>-33**</u>                                       | <u>-11</u>             | <u>1.645</u>                  |

(a) La valeur de l'unité de contribution est de 1.600.000 divisé par 41 unités =  $\frac{39.024}{41}$  (+4,4%)

\* A l'exclusion de la quote-part de l'UPOV dans les recettes communes de l'OMPI, qui figure sous la rubrique "Recettes diverses - Autres" ci-dessus.

\*\* La variation de programme est passée de +0,2% à -2%.

TABLEAU II - CONTRIBUTIONS ANNUELLES DES ETATS MEMBRES  
(en francs suisses)

| <u>Etats membres</u>               | <u>Nombre<br/>d'unités<br/>(1984)</u> | <u>Budget proposé à<br/>l'origine pour 1984<br/>par le Secrétaire<br/>général</u> | <u>Propositions<br/>révisées par<br/>le Comité<br/>consultatif</u> |
|------------------------------------|---------------------------------------|---|--|
| Afrique du Sud                     | 1,0                                   | 40.098  | 39.024   |
| Allemagne (République fédérale d') | 5,0                                   | 200.488   | 195.122  |
| Belgique                           | 1,5                                   | 60.146  | 58.537   |
| Danemark                           | 1,5                                   | 60.146  | 58.537   |
| Espagne                            | 1,0                                   | 40.098  | 39.024   |
| Etats-Unis d'Amérique              | 5,0                                   | 200.488   | 195.122  |
| France                             | 5,0                                   | 200.488   | 195.122  |
| Hongrie                            | 0,5                                   | 20.048  | 19.512   |
| Irlande                            | 1,0                                   | 40.098  | 39.024   |
| Israël                             | 0,5                                   | 20.048  | 19.512   |
| Italie                             | 2,0                                   | 80.195  | 78.048   |
| Japon                              | 5,0                                   | 200.488   | 195.122  |
| Nouvelle-Zélande                   | 1,0                                   | 40.098  | 39.024   |
| Pays-Bas                           | 3,0                                   | 120.293   | 117.074  |
| Royaume-Uni                        | 5,0                                   | 200.488   | 195.122  |
| Suède                              | 1,5                                   | 60.146  | 58.537   |
| Suisse                             | 1,5                                   | 60.146  | 58.537   |
|                                    | <hr/>                                 | <hr/>   | <hr/>  |
|                                    | 41,00                                 | 1.644.000   | 1.600.000  |
|                                    | =====                                 | =====   | =====  |

[Fin du document]